

Bonjour à tous,

Suite au communiqué interne d'Eric Fottorino et à ses déclarations dans la presse de ce jour et compte tenu de ce que j'ai vécu, vendredi 25 janvier, au conseil de surveillance, je vous informe, comme je viens de le faire auprès du conseil de gérance de la SRM ce midi, que je remettrai mon mandat de président à la disposition de celui-ci à l'issue des prochains conseils de surveillance des sociétés Le Monde et partenaires associés (LMPA), Le Monde SA et Société éditrice du Monde (SEM). J'annoncerai alors ma démission du poste de vice-président de ces conseils.

Vendredi, me refusant la confiance sur des perspectives d'apaisement que j'avais proposées en toute sincérité à Etienne Pflimlin, j'ai dû signer sous la contrainte d'administrateurs externes dits « partenaires », et sous la forme d'une lettre à Eric Fottorino, un engagement de ne pas accepter de nouveau mandat de président ou de vice-président de la SRM en juin 2008, de sorte que je ne puisse plus siéger au conseil de surveillance. Cet engagement contraint, imposé avant le vote, a été la résultante d'un marchandage de plus de six heures dont le premier terme devait être ma démission au 31 mars, date de départ d'Alain Minc. Faute de quoi, Eric Fottorino n'aurait pas été nommé.

Si j'ai effectivement évoqué la perspective de mon départ lors des réunions internes/externes des 17 et 19 janvier, je devais pouvoir garder, en tout état de cause, la maîtrise de mon choix et de la date de ce départ « le moment venu ». N'étant pas spécialement accroché au pouvoir (j'ai suffisamment combattu ceux qui s'y accrochaient pour m'en préserver), je considérais qu'une nouvelle phase pouvait s'ouvrir dès lors qu'une série de dossiers allaient être bouclés (stabilité de la gouvernance, plan de redressement écartant tout recours à la recapitalisation massive Lagardère-Prisa).

A plusieurs reprises, dans les jours qui ont précédé l'assemblée générale de la SRM, j'ai indiqué à Eric Fottorino, et en présence de témoins, qu'il était hors de question de lier ce départ à une quelconque date, et a fortiori à celle du départ d'Alain Minc. La survie de celui-ci à son poste ne tient qu'au protocole d'accord qu'il a signé afin d'éviter les poursuites judiciaires que les sociétés de personnels s'apprêtaient à engager pour contester son élection. Mon départ ne pouvait être que librement consenti et non constituer une monnaie d'échange: le prix à payer de mes convictions, qui m'ont semblé, ces derniers mois, être majoritairement les vôtres.

Or vendredi, une demi-heure avant le conseil de surveillance, et donc après notre assemblée générale de jeudi, Eric Fottorino, accédant enfin à notre demande de connaissance des trois conditions précises sur lesquelles il s'était engagé pour obtenir le soutien des administrateurs externes, dont Alain Minc, nous a montré, à Béatrice Gurrey et à moi-même, une feuille A4 intitulé « protocole d'accord » : au deuxième point figurait que je devais moi-même « personnellement m'engager » à quitter mes fonctions de président de la SRM au 31 mars. Au troisième point que la commission chargée d'examiner une éventuelle recapitalisation allait plancher sur l'exacte proposition faite par Lagardère-Prisa de rachat des ORAs susceptible de nous faire perdre le contrôle du groupe.

Je n'ai pas à juger les engagements pris par Eric Fottorino en mon nom et sans mon accord. S'il m'avait clairement montré ce que demandaient les administrateurs externes, notamment le point 2, pour qu'il lui accorde leur soutien, je n'aurais pas accepté les termes du protocole qui lui avait été soumis.

Si je n'ai plus ni estime ni confiance dans les administrateurs externes qui étaient présents vendredi, j'exprime en revanche ma reconnaissance à Claude Perdriel qui a refusé le chantage qui m'était fait.

Je me retire donc.

Tout d'abord, parce qu'il me semble impossible que la fonction de président de la SRM puisse être entaché par un quelconque choix imposé par des administrateurs tiers. C'est une question de souveraineté. Ensuite, parce que seul ce geste, libre, peut à mes yeux effacer l'indignité qui m'a été imposée, c'est-à-dire la signature forcée au bas de mots qui n'étaient pas les miens, ce viol de ma conscience. Après ce qui s'est passé, j'ai terriblement besoin de liberté et d'indépendance.

Je remercie du fond du coeur celles et ceux qui m'ont accordé tout au long de ces derniers mois leur confiance et adressé leurs témoignages de sympathie. Je remercie les membres du conseil de gérance de la SRM pour leur soutien constant, la richesse de leurs opinions et leur attachement au dialogue.

Je remercie tout particulièrement Marie-José Gallard (Société des personnels du Monde), José Bolufer (Société des cadres du Monde), Dominique Gallois (Société des personnels du Monde), Valérie Hurier et Frédéric Théobald (Société civile des personnels de PVC), ainsi que

Béatrice Gurrey (vice-présidente de la SRM ). Je pense également à Claire Ané (Société des rédacteurs du Monde Interactif) et Eric Maurice (Société des personnels de Courrier international). Et je n'oublie pas Olivier Clerc (Société des journalistes de Midi libre), qui a dû emprunter, je le regrette, un chemin divergent.

Je suis fier d'avoir travaillé auprès d'eux, toutes ces semaines, à rapprocher nos points de vue et mis nos énergies au service d'un même combat.

Ce combat, il est celui de l'indépendance économique du groupe, seule garante de l'indépendance éditoriale de nos titres et de nos sites. Il incarne nos valeurs, nos principes et notre engagement à promouvoir une information libre et de qualité.

Sauf décision contraire du conseil de gérance, je souhaite pouvoir rester simple cogérant le temps de terminer mon mandat. Je pourrai ainsi continuer de représenter la SRM au Forum des Sociétés de journalistes, dont je suis le président. Il y a là, dans cette instance, des collègues dont les sociétés jouissent de bien moins de droits que la nôtre, de belles personnalités que j'ai découvert récemment, toute entière dévouées à la promotion d'une information indépendante et de qualité.

Puisque, y compris dans l'esprit du nouveau président du groupe, directeur du journal, je serai seul facteur de crise, ayant "mis le Monde, ces derniers temps, en situation critique" (Le Figaro de ce jour), je souhaite que mon départ procure au conseil de surveillance l'apaisement que certains administrateurs externes souhaitaient. Puisse-t-il abonder dans le sens d'une pacification des relations entre la SRM et le directoire qui semblait, lors de l'assemblée générale de la SRM du 24 janvier, la seule condition sur laquelle Eric Fottorino s'était engagé.

Je laisse enfin le président du conseil de surveillance Alain Minc face à ses déclarations à Libération le 17 janvier –et aux promesses d'engagement de départ qu'elles contiennent – ou, ce que je crois plus probable, au déshonneur de ne pas tenir parole.

Très amicalement,  
Jean-Michel Dumay.